

HIERARCHIE LEADERSHIP  
EXPERTISE SOLUTION  
COMPETENCES ENGAGEMENT  
PROFESSIONS DROITS  
AUTONOMIE FIERTE  
QUALITE DES SOINS CONFLIT  
ACTES RENDRE DES COMPTES  
PHYSIOLOGIE POUVOIR  
DEONTOLOGIE DEVOIR  
BESOINS DES FEMMES REGULATION  
POSTURE RESPONSABILITE  
DECISION INNOVATION  
ATTITUDE CAPACITE  
CONNAISSANCES EFFICACITE  
**LOI AUTONOMIE & RESPONSABILITE**  
**TEMPS EN MILIEU HOSPITALIER**  
**ROLES JOURNEE SCIENTIFIQUE**  
**CLINIQUE SAGE-FEMME**  
**SECURITE 5 OCTOBRE 2017**  
**HES HESAV/LAUSANNE**  
EVALUATION DECISION  
COLLABORATION FORMATION

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS SUR :  
[hesav.ch/journeescientifiques](http://hesav.ch/journeescientifiques)



h e d s  
Haute école de santé  
de Genève

**Hes·so**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

# MOT DE BIENVENUE

Tous les deux ans, les HES filière Sage-femme de Genève et Lausanne organisent en alternance une journée de formation mêlant praticien-ne-s et étudiant-e-s. A partir des idées émises par les participant-e-s de l'édition 2015 et en concertation avec plusieurs cadres des Maternités romandes nous avons identifié la thématique 2017.

Comme un leitmotiv, les sages-femmes aspirent à davantage d'autonomie. Cette notion, qui a des significations diverses, n'est pas incompatible avec celle de l'interdépendance. Nous avons choisi un panel d'intervenants de Romandie, de Suisse et d'Europe qui viendront éclairer différentes facettes de la responsabilité et de l'autonomie avec des exemples de mises en œuvre novatrices, d'ici ou d'ailleurs.

Cette année, nos collègues infirmiers-ères lancent une initiative politique visant à renforcer leur autonomie. En comparaison, les sages-femmes disposent déjà d'une autonomie reconnue légalement ; cependant des barrières structurelles et des habitudes restreignent toujours le plein exercice des compétences des sages-femmes, notamment en milieu hospitalier.

Les sages-femmes ont un rôle de pivot concernant le début de la vie, la santé maternelle et l'expérience de la maternité telle que vécue par les femmes et les familles. C'est pourquoi, il est indispensable qu'elles puissent prendre part aux décisions qui les concernent, amener à part égale leurs expertises de la santé maternelle et néonatale auprès des décideurs et des parties prenantes et qu'elles puissent déployer leurs compétences cliniques auprès des femmes et de leurs bébés, dans la proximité et la continuité.

Nous souhaitons que cette Journée Scientifique soit un espace de rencontre et un levier de changement, qui soutienne et inspire chacun-e dans son exercice en apportant des perspectives constructives.

*Avec la collaboration des sages-femmes des institutions suivantes :*

- *CHUV, Service d'obstétrique, Département femme-mère-enfant*
- *Ensemble Hospitalier de la Côte, Hôpital de Morges, Secteur mère-enfant*
- *Hôpital Neuchâtelois, Département gynécologie & obstétrique*
- *Hôpital du Valais - Maternité du Centre Hospitalier du Valais Romand*
- *Hôpitaux Universitaires de Genève, Département de gynécologie et d'obstétrique*
- *Maternité de l'Hôpital de Nyon, Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique*
- *Maternités de l'Hôpital Riviera Chablais Vaud Valais, sites d'Aigle et de Vevey*

**Le comité d'organisation :**

Maria-Pia Politis Mercier & Silvia Ammann-Fiechter, HESAV, Aurélie Delouane-Abinal, HEdS

**Les responsables  
des filières sage-femme :**

Nadine Oberhauser, HESAV ; Barbara Kaiser, HEdS

# PROGRAMME JOURNÉE SCIENTIFIQUE

08h15 - 9h	<b>Accueil</b>
09h - 09h10	<b>Mot de bienvenue et introduction</b> Nadine Oberhauser, Doyenne de la filière sage-femme HESAV et Maria-Politis Mercier, Maître d'enseignement HESAV et responsable de l'organisation de la Journée Scientifique.
9h10 - 10h	<b>L'autonomie de la sage-femme en Suisse romande</b> <b>Présentation de deux travaux de MSc Midwifery</b> Bénédicte Michoud, Sage-femme MSc, Maître d'enseignement HESAV. Nathalie Créa, Sage-femme MSc, Sage-femme de liaison maternité, HUG.
10h - 11h	<b>L'autonomie et la responsabilité de la sage-femme hospitalière : vision juridique</b> <b>Présentation et questions*</b> Dr iur Ursina Pally Hofmann, Sage-femme et avocate, Experte au niveau national du droit en obstétrique.
11h-11h30	<b>Pause café et échanges</b>
11h30 - 12h30	<b>Le leadership professionnel sage-femme : barrières et facilitateurs dans des environnements cliniques, expériences internationales**</b> Professor Tracy Humphrey, Sage-femme PhD, Professor of Midwifery & Dean of Health & Social Care at Edinburgh Napier University.
12h30 - 13h30	<b>Pause de midi (libre, possibilité de manger à HESAV)</b>

# SAGE-FEMME 2017

13h30 - 14h30	<b>Le raisonnement clinique : la clé de l'autonomie de la sage-femme ?**</b> Dr Marianne Nieuwenhuijze, Sage-femme PhD, MPH, Professor of Midwifery, Research Centre for Midwifery Science Academie Verloskunde, Maastricht Zuyd University, NL.
14h30 - 14h50	<b>L'autonomie et la responsabilité de la sage-femme : la vision d'obstétricien</b> Professeur Yvan Vial, Médecin-chef du service d'obstétrique, Unité d'échographie et de médecine fœtale, DFME, Maternité CHUV.
14h50 - 15h20	<b>Pause café et échanges</b>
15h20 - 16h20	<b>Présentation de deux projets innovants contribuant à l'autonomie et à la responsabilité professionnelle sage-femme en Suisse Romande</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Projet Accueillir la Vie Autrement (AVA) de la maternité des Hôpitaux Neuchâtelois</b> Sabine Illide-Boulogne, Sage-femme cheffe de département gynécologie &amp; obstétrique</li><li>• <b>Projet Séjour et sortie physiologique aux HUG</b> Fabienne Pace-Nicolet, Sage-femme chargée d'encadrement et des pratiques cliniques, Unité du post-partum 20M, Maternité, HUG. Emmanuelle Gimenez-Ferey, Sage-femme responsable d'Unité post-partum 20M, Maternité, HUG.</li></ul>
16h20 - 16h30	<b>Mot de la fin</b> Maria-Pia Politis Mercier

\* Présentation en allemand, traduction simultanée

\*\* Présentation en anglais, traduction simultanée

## NOS INVITÉES



*L'autonomie et la responsabilité de la sage-femme hospitalière : vision juridique.*

**Ursina Pally** est avocate et sage-femme. Directrice du *Team Medical Claims* du centre de compétence « dégâts corporels » à la Zurich Assurances, elle travaille également à temps partiel comme juge des affaires commerciales dans le canton de Zurich et comme maître d'enseignement au département de la santé de la ZHAW.

Au bénéfice d'un CAS en systèmes de santé, elle a travaillé durant plusieurs années comme sage-femme en salle d'accouchement, en post-partum et en service de gynécologie.

Avocate ayant une pratique en cabinet et comme remplaçante de la cheffe du service juridique de la FMH, elle est une référence reconnue en droit périnatal. En plus de sa thèse de doctorat sur la responsabilité en obstétrique, elle a enseigné et publié sur différentes thématiques relatives au domaine de la santé.

Elle a publié un ouvrage (en allemand) sur la situation juridique des sages-femmes.



*Le leadership professionnel sage-femme : barrières et facilitateurs dans des environnements cliniques, expériences européennes.*

**Tracy Humphrey** est Doyenne de la Faculté Santé & Social de l'Université Napier à Edimbourg. Elle a fait ses études de sage-femme en Ecosse et a travaillé en pratique clinique tout en continuant ses études menant à un MSc et à un Doctorat en Midwifery en 2007.

Professeure en Sciences sage-femme, chercheuse et conseillère du gouvernement, elle a influencé et implémenté plusieurs décisions politiques en périnatalité.

## D'HONNEUR

Elle compte de nombreuses recherches et publications dans les domaines de la réduction des interventions non-nécessaires durant la naissance et de l'amélioration des issues en santé maternelle et familiale dans des zones rurales et isolées.

Au niveau international, elle est connue pour son travail avec des pays à bas et moyens revenus qui présentent un taux élevé de mortalité maternelle et néonatale. Elle y a influencé la mise en place de formations pour les sages-femmes, avec un impact considérable sur la qualité des soins.

Napier est le plus grand pourvoyeur de formations dans le domaine des soins infirmiers et sage-femme en Ecosse.



*Le raisonnement clinique : la clé de l'autonomie de la sage-femme ?*

**Marianne J. Nieuwenhuijze** est Professeure en Sciences sage-femme et responsable du centre de recherche en sciences sage-femme à l'Université de Zuyd à Maastrich; elle est également présidente du programme commun du Master Européen sage-femme (EU Msc). Formée en Hollande, elle a poursuivi ses études avec un Master en Santé Publique et un Doctorat.

Elle a travaillé durant 20 ans comme sage-femme en intra- et extra-hospitalier avant d'intégrer la formation des sages-femmes dès 2002. Impliquée dans l'enseignement, le management et le développement des programmes au niveau Bachelor, Master et PhD, elle collabore également activement avec diverses instances renommées aux niveaux européen et international.

Experte dans de nombreux domaines, dont le processus physiologique de la naissance, les choix et décisions dans les soins autour de la maternité, la santé mentale en périnatalité, les soins en maternité basés sur des preuves scientifiques (EBM) et la collaboration interprofessionnelle en obstétrique, elle est l'auteure de nombreuses publications de référence dans le domaine sage-femme.

# INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions et paiement en ligne

[www.hesav.ch/journeescientifiquesf](http://www.hesav.ch/journeescientifiquesf)

Frais d'inscription

CHF 140.–

Gratuit pour les étudiant-e-s sage-femme de HESAV et de la HEdS-Genève. Le paiement de l'inscription s'effectue directement en ligne, aucun paiement possible sur place.

Pauses café et repas

Une collation est prévue pour les pauses. Le repas de midi n'est pas inclus. Possibilité de réserver un menu à HESAV au moment de l'inscription.

Délai d'inscription

22 septembre 2017

Renseignements

[jssf@hesav.ch](mailto:jssf@hesav.ch)

Lieu

**CHUV, Auditoire César-Roux**

8<sup>ème</sup> étage (au niveau de l'entrée principale du CHUV)

Accès

Métro M2 : arrêt "CHUV"

Autoroute : sortie Lausanne-Vennes/Hôpitaux

Descendre la route de Berne et suivre les indications "CHUV".  
Parking payant.

Auditoire  
César-Roux  
CHUV

